

**1 PROCES-VERBAL DE LA
DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION SOCIETE DE TIR DE L'EUROSTAND LORRAINE**



TENUE LE 27 OCTOBRE 2024 A VOLMERANGE-LES-MINES

L'Assemblée Générale Ordinaire de LA SOCIETE DE TIR DE L'EUROSTAND LORRAINE (STEL) s'est réunie le DIMANCHE 27 octobre 2024, à l'EUROSTAND de Volmerange-les-Mines, sous la présidence de M. Jacques MENGIS.

La séance est ouverte à 10h00

PRESENCES DU COMITE DIRECTEUR

Andy BRUDER	Jean-Marc CODATO	Serge DOSDA
Gérard GODEFROID	Monique LENDORMI	
Marco MENDES	Jacques MENGIS	Philippe MULLER
Adrien SOPPELSA	Benjamin MATT	

ABSENCES DU COMITE DIRECTEUR

Dominique CORRADI	François LUCIANI
-------------------	------------------

ETAIENT PRESENTS

- ❖ 9 membres fondateurs (sur 30) avec 203 voix (sur 315)
- ❖ 41 membres actifs (sur 948) avec 41 voix (sur 948)

Soit une totalité de :

50 membres (sur 978) avec 244 voix (sur 1263) pour un minimum de 244 personnes et 316 voix.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'était tenue le 03 novembre 2013, avait validé la modification des statuts, paragraphe 8, à savoir :

« Les délibérations de l'Assemblée Générale sont valables dès lors que le quart de ses membres sont présents, avec le quart au moins des voix inscrites. Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué avec le même ordre du jour, une deuxième Assemblée Générale à quinze minutes de la clôture de la précédente, qui délibère quel que soit le nombre des membres présents. »

Le quorum n'ayant pas été obtenu à la Première Assemblée Générale Elective de ce jour, le Président déclare ouverte cette seconde Assemblée Générale Ordinaire et salue les membres présents.

Le Président souhaite la bienvenue à :

- M. Gérard GODEFROID, Président de la Ligue Régionale de Tir de Lorraine,
- M. Maurice LORENTZ, Maire de la commune de Volmerange les Mines.

- M. Jean-Marc CODATO, Président du Comité Départemental Tir 57

« Malheureusement, comme chaque année, nous avons eu à déplorer la disparition d'amis qui nous étaient chers. N'oublions pas tous les membres de nos familles et amis qui nous ont quittés cette année ».

Le Président demande à l'assemblée, afin d'honorer leur mémoire, d'observer une minute de silence à leur intention.

LE PRESIDENT RAPPELLE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- **Approbation du procès-verbal de l'A.G. Ordinaire du 29/10/2023**
- **Rapport d'activité et financier saison 2023-2024**
- **Rapport de la Commission de Contrôle**
- **Rapport du Commissaire aux Comptes**
- **Quitus au Comité-Directeur et au Trésorier**
- **Renouvellement de la Commission de Contrôle**
- **Présentation des candidats aux élections du Comité Directeur (Fondateurs et Actifs)**
- **Election**
- **Résultats de l'élection**
- **Présentation de l'activité et du Budget 2024-2025**
- **Questions diverses**
-
-

L'Assemblée désigne quatre assesseurs volontaires, deux Français et deux Luxembourgeois.

A chaque fois, un fondateur et un tireur.

- BIAVA Jean-Pierre et DOSDA Serge pour la partie France

- CRONE Nadine et MACCHINI Fabio pour la partie « Luxembourg ».

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2023

Le Président propose de valider le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 octobre 2023 qui est disponible sur le site internet du club.

- Abstention 0
- Vote contre 0
- Cette motion est adoptée à l'**unanimité**.

II. LECTURE DU RAPPORT D'ACTIVITE PAR LE PRESIDENT

La saison 2023-2024a pris fin avec 1 230 membres dont :

- ❖ 1 210 adultes et 20 jeunes
- ❖ 1 028 hommes et 102 femmes
- ❖ 204 nouveaux
- ❖ 62 réactivations
- ❖ 224 tireurs extérieurs

Avec un non-retour de 211 membres.

Cette saison, nous avons vu l'inscription de 948 membres :

- ❖ 934 adultes et 14 jeunes
- ❖ 866 hommes et 82 femmes
- ❖ 67 nouveaux
- ❖ 28 réactivations
- ❖ 121 tireurs extérieurs.

Il reste dans nos carnets 356 tireurs qui, à ce jour, n'ont pas repris leur licence.

Cette année fut une année correcte au niveau des compétitions.

Nous avons pu faire une EUROSTAND-Cup (match STEL de Bench) début septembre 2023, une coupe Lorraine de TAR fin mars, une EUROSTAND-Cup de Bench début avril, un match RIMFIRE englobant les Régionaux. De plus nous avons eu :

- ❖ Championnat de France Armes Anciennes du 09 au 12/05/2024
- ❖ Championnat de France Silhouettes Métalliques du 06 au 13/07/2024
- ❖ Sans compter l'ensemble des compétitions départementales et régionales

Médailles :

TAR : KOCH Olivier Argent en 811

:

Rimfire

Médaille de bronze en équipe (Lendormi Corradi Guillot)

Bench :

Schoendorff 2 médailles d'argent 1 bronze

Lendormi Schoendorff Corradi médaille d'or en équipe

Hunter gros calibre

Beaumont 3 médailles d'or

Teughels 1 argent 1 bronze

en VFS

Lendormi 1 médaille de bronze

Permettez-moi de remercier les différents acteurs qui nous aident ou nous soutiennent pour nos activités :

- M. Gérard GODEFROID (Ligue Régionale de Tir de Lorraine)
- M. Jean Marc CODATO (Comité Départemental de Tir de Moselle)
- Mme Claudia DALL-AGNOL (Fédération Luxembourgeoise de Tir aux Armes Sportives)
- M. Michel PAQUET et son équipe (Communauté de Communes de Cattenom et Environs)
- M. Maurice Lorentz et son équipe (Mairie de Volmerange-les-Mines).

- Comme d'habitude, permettez-moi de remercier tous ceux qui nous ont aidés dans nos tâches, car je ne peux que le répéter, sans eux rien n'est possible.

Et n'oublions pas tous les tireurs qui fréquentent ce stand et qui, de par leurs cotisations, nous permettent d'exister.

Remercions aussi nos moniteurs de tir :

- M. Andy BRUDER
- M. Jean-Hugues ETIENNE
- M. Michel HALLE
- M. Arnaud L'HOSTIS
- M. Stéphane KOWALIK
- Mme Maryline KOWALIK
- M. Jean-Claude PISANI
- M. Adrien SOPPELSA

Qui se dévouent tout au long de l'année pour vous aider à mieux pratiquer votre passion et tous les bénévoles qui se dévouent tout au long de l'année.

A titre indicatif, l'ensemble des heures de bénévolat représente une somme calculée de **117 183 €**.

Cette saison fut marquée par son lot habituel de réparations et d'entretiens :

- Blindage du muret des 200 M pour 17 000 €, remplacement par la CC-CE de l'ensemble SSI du stand, remplacement du mini-chargeur pour 20 400 € car rupture moteur hydraulique et plus de pièce possible, remplacement par la CC-CE des volets du 100 et 200 M....
- Nous avons complété nos armes air comprimé qui avaient plus de 40 années de bon et loyaux services par 20 carabines et 5 pistolets modernes pour un montant d'environ 29 000 € et acquis 3 cibles QUANTUM conjointement avec l'USTV qui a acquis 2 cibles QUANTUM.
- Nous avons également électrifié les rideaux de la salle du restaurant, pour la somme de 5 583 €, complété les tables et bancs brasserie pour la somme de 4 398 €, repris 3 tentes de réception pour Championnats (une tente avait été détruite par un orage violent).

Je remercie très sincèrement nos salariés et tous les bénévoles pour les efforts faits au cours de cette année pour assurer un fonctionnement correct malgré la masse d'opérations à réaliser.

Pour la saison 2024-2025, nous aurons à assurer :

- ❖ Un Championnat de France Rimfire du 09 au 12 mai 2025
- ❖ Un Championnat de France Bench-rest du 17 au 21 juin 2025
- ❖ Et bien sûr l'ensemble des compétitions Départementales et Régionales

Pour le moment nous n'entendons pas parler de procédure COVID..

Cette année le résultat financier est positif pour la somme de **18 578 €**.

La gestion simplifiée du bar/restaurant est légèrement positive 43 418 € pour 41 311 € situation due au CDF Armes Anciennes qui s'est déroulé sous une météo très défavorable...

Grace au partenariat avec l'USTV, nous leur confions les jeunes tireurs de l'Ecole de tir et assurons le complément de matériel nécessaire.

III. LECTURE DU RAPPORT FINANCIER PAR LE PRESIDENT

RAPPORT FINANCIER

Petit rappel : A la demande des Commissaires aux Comptes, nous avons sorti des comptes d'exploitation les mouvements dus à la vente et l'achat des licences de tir qui sont enregistrés dans un compte 467199 et qui donnent un résultat nul.

A titre indicatif, ce sont **102 462 €** qui ont transité par ce compte.

Présentation du Compte de Résultat :

- Produits d'exploitation : 442 988 € pour une prévision de 407950 €
Détail dans l'annexe page 4.

Il s'agit des :

Cotisations	250 765 €
Ventes de marchandises	67 968 €
Ventes de prestations de services	23 859 €
Autres produits de gestion courante	79 926 €
Reprise sur dépréciations HELY ET NESTYA	20 470 €

- Charges d'exploitation : 428 921 € pour une prévision de 320 000 €

Il s'agit des :

Variation des stocks	-17 193 €
Achats de marchandises	64 699 €
Autres achats et charges externes	103 411 €
Impôts et taxes	1 875 €
Salaires et traitements	105 494 €
Charges sociales	32 421 €
Autres charges	93 893 €
Dotations aux amortissements	44 321 €

La différence constitue le **Résultat d'Exploitation** qui s'élève à **14 067 €**

Les intérêts bancaires ont rapporté **2 183 €**. Il n'y a pas de charges financières.

D'où un **Résultat Financier** de **16 248 €**.

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 550 €
Charges exceptionnelles	3 222 €

Cela entraîne un **Résultat positif de 18 576 €**.

LE RESULTAT DE L'EXERCICE 2023/2024 EST DONC DE + 18 576 €.

Présentation du Bilan de la saison 2023-2024 :

○ L'ACTIF

La situation de nos comptes est la suivante :

Détail dans l'annexe pages 3 et 4

Actif Immobilisé **1 021 109 €** moins les amortissements **863 070 €**, soit un **Résultat Net de 158 039 €**.

Actif circulant **115 272 €**, dont les stocks **41 946 €**, Autres créances **21 703 €**, les disponibilités **49 895 €** et les charges constatées d'avance **1 728 €**.

TOTAL DE L'ACTIF : 273 311 €

○ LE PASSIF

La situation de nos comptes est la suivante :

Détail dans l'annexe pages 3 et 4

Les fonds propres sont constitués des fonds statutaires-membres fondateurs (selon ANC2018-06) pour **480 305 €**, des résultats cumulés des exercices précédents **- 277 874 €**, auxquels s'ajoute le résultat de l'exercice clos au 31 août 2024 : soit **18 578 €**, les autres réserves : **24 239 €**,

Dettes fiscales et sociales **19 937 €**

Autres dettes : **7 097 €**

Produits constatés d'avance **1 029 €**

TOTAL DU PASSIF : 273 311 €

LES COMPTES DE BILAN SONT DONC ARRETES AU 31 AOUT 2023 A 273 311 €.

Le Président demande aux membres de l'assemblée s'ils ont des questions relatives à ces résultats.
Aucune question n'est posée.

IV. RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

M. Thierry KOCH – Gérôme MERCHADIER, membre désigné de la commission de contrôle, se lève pour donner lecture du rapport.

Le rapport constate la sincérité et la régularité des écritures, ainsi que la conformité du compte de résultat, du bilan et des états annexes avec les données des livres comptables.

La commission engage par conséquent l'Assemblée Générale à approuver les comptes de l'exercice clos au 31 Août 2024.

V. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Madame CROMA représentant du cabinet LOREX, donne lecture des deux rapports.
Ceux-ci sont clairs et ne présentent aucune anomalie.

Madame CROMA propose de les approuver sans réserve.

Le Président demande aux membres de l'assemblée s'ils ont des questions relatives à ces comptes.

Pas de question :

VI. LECTURE PAR LE PRESIDENT ET MISE AUX VOIX DE LA 1^{ERE} RESOLUTION

1^{ERE} RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lectures du Rapport d'Activité, du Rapport Financier et du Rapport de la Commission de Contrôle, **Approuve** les dits rapports ainsi que le Bilan et le Compte de Résultat de l'exercice annuel clos au 31 août 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par les comptes susvisés ou résumés dans les rapports comme ayant été effectués pendant le dit exercice.

Donne quitus entier et sans réserve au trésorier et au comité directeur pour la gestion de l'exercice clos au 31 août 2024.

- Vote contre 0
- Abstention 0
- Cette motion est adoptée à l'**unanimité**

VII. LECTURE PAR LE PRESIDENT ET MISE AUX VOIX DE LA 2^E RESOLUTION

Avant la 2^{ème} résolution, le Président demande s'il y a un volontaire pour assurer l'examen des comptes.

2^E RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, **décide de nommer**, pour l'examen des comptes de l'exercice annuel se terminant le 31 août 2025 M. MERCHADIER Gérôme et M. KOCH Thierry comme membres de la Commission de Contrôle.

- Vote contre 0
- Abstention 0
- Cette motion est adoptée à l'**unanimité**.

VIII. AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président propose d'affecter la somme de **18 576 €** à « report à nouveau ».

- Vote contre 0
- Abstention 0
- Cette motion est adoptée à l'**unanimité**.

ELECTION DU COMITE

- **Listes des candidats**

Actifs

STEL	BRUDER Andy
STEL	LENDORMI Monique
STEL	MENGIS Jacques
STEL	SOPPELSA Adrien
STEL	TROGNON Guy
STEL	TROGNON Sylvie
STEL	WELTER André

Fondateurs

ATPN	BERTRAND Francis
CODEP57	CODATO Jean-Marc
LLTIR	GODEGROID Gérard
FLTAS	LUCIANI François
BETTEMBOURG	MENDES Marco
SIERCK	MULLER Philippe
STEV	PIFFET Eliane
USTV	VENTURIN Pascal

Membres élus :

Actifs

STEL	BRUDER Andy
STEL	LENDORMI Monique
STEL	MENGIS Jacques
STEL	SOPPELSA Adrien
STEL	TROGNON Guy
STEL	TROGNON Sylvie
STEL	WELTER André

Fondateurs

CODEP57	CODATO Jean-Marc
LLTIR	GODEGROID Gérard
FLTAS	LUCIANI François
BETTEMBOURG	MENDES Marco
SIERCK	MULLER Philippe
USTV	VENTURIN Pascal

IX. LECTURE ET PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024/2025 PAR LE PRESIDENT

Quelques explications sont données par le Président sur ce budget.

BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025

○ LES DEPENSES

Les achats	65 000 €	comparé à	63 324 €
Les charges externes	108 050 €	comparé à	70 645 €
Les autres charges externes	12 425 €	comparé à	16 947 €
Impôts et taxes	2 000 €	comparé à	1 875 €
Charges de personnel	151 275 €	comparé à	137 915 €
Charges de gestion courante	55 250 €	comparé à	73 422 €.
Dotations aux amortissements	47 000 €	comparé à	46 311 €
Dons	200 €	comparé à	200 €
Charges exceptionnelles		comparé à	3 222 €
Soit au total	435 200 €	comparé à	432 143 €

○ LES PRODUITS

Ventes et prestations de services	116 500 €	comparé à	91 827 €
-----------------------------------	-----------	-----------	----------

Subventions de fonctionnement (Région Grand Est)	0 €	comparé à	0 €
Produits de gestion courante	316 400 €	comparé à	330 690 €
Produits financiers	2 200 €	comparé à	2 183 €
➤ TOTAL GENERAL DU BUDGET			
	435 200 €	comparé à	450 721 €

Commentaires

Cette saison nous aurons, sauf annulation due à la crise sanitaire,

- ❖ Un Championnat de France Rimfire du 09 au 12 mai 2025
- ❖ Un Championnat de France Bench-Rest du 16 au 21 juin 2025
- ❖ Et bien sûr l'ensemble des compétitions Départementales et Régionales
- ❖ Le calendrier très serré des compétitions nous oblige à programmer la Coupe Lorraine TAR les 01 et 02 mars 2025. Cette compétition ne sera montée qu'avec un nombre suffisant de tireurs.

Si vous avez des disponibilités en temps pendant ces périodes, vous serez les bienvenus.

. Pas de question

X. LECTURE PAR LE PRESIDENT ET MISE AUX VOIX DE LA TROISIEME RESOLUTION.

3^{EME} RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale **Approuve** le budget prévisionnel de l'année sportive 2024/2025, tel qu'il lui a été présenté, **Autorise** le comité directeur à opérer, si nécessaire et dans la limite des crédits votés, les transferts budgétaires ou les modifications d'affectation imposées par le fonctionnement administratif ou technique de la STEL.

- Vote contre 0
- Abstention 0
- Cette motion est adoptée à l'**unanimité**

XI. QUESTIONS DIVERSES

La parole est donnée aux membres de l'Assemblée Générale.

Pas de question

LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA STEL

SE TIENDRA, EN PRINCIPE, LE DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025.

5

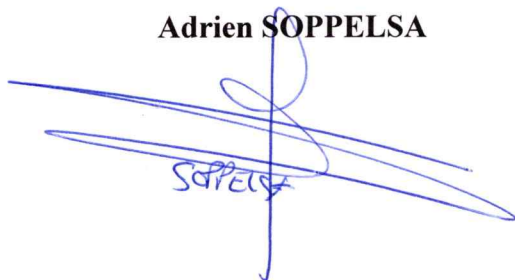
L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare l'Assemblée Générale Elective 2023-2024 close.

Le Président invite l'ensemble des membres présents à partager un verre de l'amitié et un repas dans la bonne humeur et la convivialité.

La séance est levée à 11h38.

Le Secrétaire :

Adrien SOPPELSA



Le Président :

Jacques MENGIS

